

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—États-Unis, \$3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. IX.

No. 30.

Prix du numéro, 7 centimes.—Annonces, la ligne, 10 centimes.
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 25 JUILLET 1878

AVIS IMPORTANTS

L'Opinion Publique est publiée par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND-DESBARATS, à ses bureaux, Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

Le prix d'abonnement pour ceux qui paient d'avance, ou dans le cours des trois premiers mois, est de TROIS PIASTRES par année pour le Canada et TROIS PIASTRES ET DEMIE pour les États-Unis; mais on exige de ceux qui ne se conforment pas à cette règle \$3.25 par année s'ils ne paient qu'au bout de six mois, et \$3.50 s'ils ne règlent qu'à la fin de l'année.

Les lettres d'abonnements ou traitant d'autres affaires doivent être adressées à G.-B. BURLAND, Gérant, ou : "Au Gérant de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Adresser les contributions et correspondances littéraires : "Au Rédacteur de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Si une réponse est demandée, il faut envoyer une estampille pour en payer le port.

Lorsqu'on veut obtenir des exemplaires extra du journal, le prix de ces exemplaires, en estampilles ou autres valeurs, doit accompagner la demande.

Nos abonnés à Montréal sont priés de nous faire connaître toute irrégularité dans le service du journal.

SOMMAIRE

Lettres de l'Exposition, par A. Achintre.—Aimable volonte, par Benjamin Sulte.—Lord Dufferin et le Canada français, par Faucher de Saint-Maurice.—Colonisation, par L.-O. D.—Choses et autres.—Revue de la semaine.—Le crime des femmes, par Raoul de Navery (suite).—Gazette des tribunaux : Une femme qui empoisonne son mari avengle : Un délégué à la commission des barricades sous la Commune.—Faits divers.—Terrible incendie.—Parlement local, par Delta.—Les attentats contre les souverains.—Conseils utiles.—Comment on soigne un empereur.—La machine sténographique Michela à l'Exposition.—Léon XIII.—Variétés.—Le jeu de dames.—Prix du marché de détail de Montréal.

GRAVURES : Le 12 juillet à Montréal : Montréal : Incendie de l'usine de M. James Howley, sur la rue St-Bonaventure : L'Exposition universelle de Paris.

LETTRES DE L'EXPOSITION

PARIS, le 2 juillet 1878.

Après les rois les reines ! Les dépouilles du roi de Hanovre viennent à peine d'être ensevelies au château de Windsor, en Angleterre, et non dans une ex-résidence du défunt, en Allemagne, ainsi que je vous l'avais annoncé, qu'une souveraine, jeune, aimable, belle, véritablement aimée, la reine Mercédès d'Espagne, vient de succomber, après quelques jours de douloureuse agonie, sous cette terrible affection que l'on nomme la fièvre typhoïde.

Ces nouvelles funèbres éclatent comme des glas au milieu du bruit de nos réjouissances quotidiennes. Le vert pâle des cyprès se mêle aux roses et aux branchages fleuris que d'énormes charrettes voient à travers Paris pour les décorations de la grande fête nationale. Ce sont là les contrastes de la vie ; et ces fatalités, qui pèsent sur chacun de nous, suffisent à expliquer le fond de tristesse de l'âme humaine, comme l'amertume que laissent toujours en nous les joies les plus pures de ce monde.

La feu-reine Maria-de-las-Mercédès-Isabelle - Françoise-d'Assise - Antonia-Louise-Ferdinande, était née à Madrid, le 24 juin

1860. Elle venait donc d'atteindre, deux jours avant sa mort, sa dix-huitième année. Elle était la troisième fille du duc de Montpensier et de Louise-Ferdinande d'Espagne, sœur de l'ex-reine Isabelle.

Mariée le 22 janvier dernier, au roi d'Espagne, Alphonse XII, elle n'a donc occupé le trône que pendant cinq mois. Elle est morte dans la matinée du 27 du mois dernier, entre les bras du roi aimé de douleur, entourée de la famille royale, et après avoir reçu les derniers sacrements des mains du cardinal-archevêque de Tolède, accompagné du patriarche des Indes. Le corps de la reine défunte ne sera pas embaumé, mais simplement exposé puis transporté à l'Escorial, lieu des sépultures royales.

Au sujet de cette mort prématurée, je relève deux coïncidences dans lesquelles le Canada se trouve fortuitement mêlé : l'infortunée Mercédès était née le 24 juin, jour anniversaire de votre fête nationale, et elle sera inhumée dans le palais que Philippe II construisit en l'honneur de saint Laurent, à la suite d'un vœu fait à ce saint le jour de la bataille de Saint-Quentin.

Cette mort, qui a surpris toute l'Europe et consterné l'Espagne, a causé partout ici, sans distinction de parti, d'universels regrets.

A l'époque, hélas ! si rapprochée de nous où Madrid en liesse célébrait avec une pompe toute castillane les fêtes du mariage royal, je me rappelle avoir vu, chez un photographe de la rue Castigliane, les portraits de ce couple jeune et charmant. La reine Mercédès était vraiment séduisante : tout charme et toute grâce.

C'était la jeunesse en sa fleur, pleine d'éclat et de fraîcheur. Dans ce portrait, elle paraissait deux fois souveraine, par son alliance d'abord, mais surtout par l'impérieuse séduction de traits charmants, bien qu'irréguliers, par l'abandon plein de grâce d'un port aimable et noble, exempt de raideur et de fierté ; le front pur d'un enfant, les yeux profonds et doux d'une vierge, le duvet d'une pêche estompant les lèvres, et s'exhalant de tout cet ensemble un si grand air de candeur et de bonté native, que, m'adressant à l'artiste qui m'accompagnait, un républicain austère et quel que peu farouche :

—Voilà qui devrait vous réconcilier avec la monarchie, lui dis-je.

—C'est en effet une royauté légitime.

—Elle est incontestablement de droit divin.

—Oui, mais avouez, m'objectait-il d'un air de triomphe, qu'elle n'est point héréditaire !

Ces quelques lignes consacrées au deuil et aux regrets, reprenons nos devoirs de chroniqueur et enregistrons dans ces annales hebdomadaires les principaux événements de la semaine.

L'été, fidèle à lui-même, continue à nous accabler de ses feux. Les nuits, contrairement à celles de chez vous, sont heureusement fraîches. Mais, durant le jour, la chaleur est excessive dans les galeries du Champ-de-Mars. Afin d'amener là quelque bouffée d'air, on propose l'érection de ces énormes éventails à vapeur, en usage aux États-Unis, dans un grand nombre de vastes manufactures. L'idée à certes du bon, et nul ne se plaindra de la création de ces brises artificielles.

En attendant, et pour combattre les ef-

fets du solstice, la Norvège expose un magnifique bloc de glace de plus de 200 livres pesant, autour duquel les personnes grasses font de longues stations. Après quelques tours dans le jardin du Trocadéro, un Sahara en miniature, on se rend auprès du bloc norvégien, comme sur un glacier de la Savoie. On peut même boire dans d'élégants gobelets de bois, aux senteurs résineuses, de l'eau des environs de Christiania, glacée et authentique.

Quel succès aurait eu le Canada, et quelle reconnaissance lui auraient vouée les visiteurs, s'il avait eu seulement l'idée d'envoyer à l'Exposition une de ces légères pellicules qui recouvrent le Saint-Laurent au mois de janvier ! Votre bloc de glace aurait eu l'avantage de pouvoir faire toute la durée de l'Exposition, tandis que le glaçon scandinave est remplacé chaque semaine par un morceau expédié des mêmes latitudes.

Continuons à nous occuper de glace ; cela rafraîchit rien que d'en parler.

A propos de cet article de consommation d'été, le droit d'octroi que la ville de Paris percevait sur ce produit naturel, droit qui, de 300,000 francs en 1855, avait atteint 600,000 francs l'année dernière, cet impôt vient d'être aboli. Ce dégrèvement ne profite guère qu'aux industriels. Mais en France, boire frais ou plutôt glacé, constitue à la fois un luxe et une audace. Les deux livres de glace se débitent 50 centimes, 10 cents au détail ; aussi, la plupart des ménages se privent de ce tonique ; les uns, à cause de sa cherté, les autres, sous prétexte que les breuvages glacés causent des troubles digestifs.

Dans un café ou un restaurant, lorsque vous demandez de la glace, on vous la sert en tranches minces, sur une petite soucoupe, comme de petits morceaux de sucre au temps du blocus continental. On dirait des fragments de diamants, et ces minuscules cristaux se paient au carat comme des pierres précieuses.

Dans les occasions où la soif m'amène en compagnie dans un établissement public, je m'empresse de décrire à mes compagnons altérés l'épaisse carapace d'hiver du Saint-Laurent. Et telle est la puissance de l'imagination, qu'ils se désaltèrent à m'entendre.

Un autre signe de la chaleur, ce sont les bains flottants qui ont fait peau neuve, et étalent sur la Seine leurs murs repeints et leurs mâts pavés.

Ces établissements, dont la fondation remonte au commencement du 18^{ème} siècle, sont au nombre de 19, treize pour hommes et six réservés aux dames. Le chiffre d'affaires de ces piscines atteint près d'un million, et leurs prix varient entre 4 ou 12 cents, suivant la richesse et le confort des différentes installations. Chacun d'eux peut contenir de 400 à 500 baigneurs.

Encore peu répandu chez nous, ce genre d'établissements y réussirait sans doute. Quels superbes emplacements aux environs de l'île Sainte-Hélène, sur l'île Ronde et l'île aux Fraises !

Le bain et la natation sont frère et sœur, et, si le premier touche à l'hygiène, la seconde tient à la gymnastique.

Or, à propos de cette dernière, j'ai omis de vous parler de la fête fédérale de l'Union des sociétés de gymnastique de France, célébrée le 12 juin. Il faut vous dire d'abord qu'à la suite de la guerre

franco-prussienne, on découvrit un grand nombre de lacunes dans le système de notre éducation publique ; parmi celles-ci, la culture de la gymnastique. On se préoccupa des causes de cette négligence, et, afin de développer une des branches si essentielles, mais jusque-là si négligées de la culture physique de l'homme, les efforts se portèrent sur la création de certains établissements spéciaux, dans les grands centres et dans les autres villes, d'associations reliées entre elles par les liens d'une émulation commune et d'un enseignement identique.

En 1873, il existait vingt sociétés ; aujourd'hui, elles sont au nombre de quatre-vingt-dix-huit. On voit que les progrès de ces écoles ont été rapides.

La France, la Hollande, la Belgique, la Suisse, l'Italie, avaient envoyé à cette solennité dix représentants de chacune de leur société.

On peut évaluer à douze cents le nombre des gymnastes qui ont pris part aux exercices.

C'est dans le jardin des Tuileries, dont une partie avait été disposée pour recevoir tous les engins : portiques, trapèzes, anneaux, barres, perches, échelles, chevaux, etc. etc., qu'ont eu lieu l'entrée, le défilé, les mouvements spéciaux, canne, boxe, escrime, lutte, voltige, etc. etc., puis défilé et sortie. M. Ziégler, président des sociétés de gymnastique de France, présidait, ayant à ses côtés MM. Jules Simon, Garnier-Pagès, Emile de Girardin, etc., etc. En dépit d'un temps peu favorable, les spectateurs ont été nombreux et le succès complet. Si j'insiste sur un fait qui paraîtrait en tout temps et ailleurs fort ordinaire, c'est que la gymnastique, acclimatée maintenant chez nous, fait partie de l'éducation, et qu'en somme, de bons muscles, la souplesse, l'agilité du corps, ne nuisent point, tant s'en faut, à une bonne cervelle, pas plus qu'au courage ou au patriotisme.

Les qualités physiques développent au contraire les facultés morales, en ce sens qu'elles doublent la confiance en soi, bannissent la timidité, familiarisent avec le danger, et donnent aux mouvements la précision, la justesse, et au coup d'œil la perception nette de ce qu'il faut immédiatement faire ou éviter.

Dans le même courant d'idées, il se poursuit aussi en ce moment l'organisation de sociétés de tir, auxquelles le ministre de la guerre, reconnaissant un vrai but d'utilité, prête le matériel nécessaire, fusils, cartouches. Tout cela révèle un système, et fournit la preuve des efforts qu'on tente pour regagner le temps et le prestige perdus. Dans quelques années, il n'y paraîtra plus ; notre réorganisation sera complète, l'armée de réserve solide, instruite, disciplinée, et la jeunesse française, l'arme ou l'outil en main, pourra rentrer en lice, si l'occasion s'en présente, sans rien avoir à redouter, et capable de se mesurer avec un adversaire quel qu'il soit.

Quant aux forces vives de la nation, à l'apaisement des esprits, à la considération extérieure, à l'estime, au respect de tous, la France jouit déjà de ces biens. Sa conduite politique en des jours difficiles, l'influence dont elle use si libéralement au Congrès en faveur des races gréco-latines, le succès de son Exposition concurrent à cimenter l'union et à rassurer les intérêts.